

Réunion plénière du Conseil de Quartier  
Télégraphe Pelleport Saint-Fargeau Fougères  
du mardi 12 février 2019

**Vœu pour la mise en place de services numériques en complément du service postal**

Pour la mise en place de « Deux Maisons du Service numérique » dans les bureaux de Poste situés bd Mortier et rue du Télégraphe.

**CONSIDERANT QUE :**

- Nos bureaux de Poste du 73 Boulevard Mortier (Paris Saint Fargeau) et celui du 28 de la rue du Télégraphe (Paris Télégraphe) sont menacés à terme de fermeture, comme ce qui est arrivé dans le reste de la France, que ce soit dans de grandes villes comme à Strasbourg ou dans de petites villes et même dans le tissu rural ;
- La fracture numérique devrait être de plus en plus prégnante pour les Séniors, de plus en plus âgés, et pour les populations plus jeunes (et moins) d'origine immigrée avec peu ou pas de culture numérique ;
- Il ne serait pas question d'apprentissage mais d'un véritable service public à la disposition des habitants, en complément du travail actuel réalisé par la Poste qui se maintiendrait ;
- Il ne faut pas laisser disparaître des lieux de services publics qui ont le mérite d'être des repères sociaux dans la vie sociale quotidienne du quartier ;
- La Poste qui a su devenir en son temps une Banque pourrait s'inscrire dans le prolongement des services actuels ;

**VŒU :**

Pour pallier la fracture numérique qui se profile à grande vitesse, le Conseil de Quartier Télégraphe Pelleport Saint-Fargeau Fougères, réuni en séance plénière du mardi 12 février, demande à la Maire du 20<sup>e</sup> arrondissement. de Paris d'intervenir auprès de la Poste et de l'État, afin de maintenir des bureaux de poste en y intégrant un vrai service public à vocation numérique pour accompagner les populations en difficulté, pour régler les problèmes administratifs, maîtriser cette technique et pour s'équiper d'outils informatiques, en complément du service postal .

Elle sera expérimentée dans les bureaux de poste bd Mortier et rue du Télégraphe.